

APPEL À CANDIDATURES
PROFESSEURES ET PROFESSEURS ATTACHÉS 2026

UNIVERSITÉ PSL / Ecole Normale Supérieure - PSL

Intelligence Artificielle Cognitive
Sciences cognitives
(1 poste à pourvoir)

Le dispositif de Professeures et Professeurs attachés PSL offre la possibilité aux chercheuses et chercheurs (CR et DR) d'un organisme de recherche (CNRS/INRIA/INSERM...), affiliée ou affilié à une Unité Mixte de Recherche (UMR) dans le périmètre de PSL, de participer aux activités d'enseignement de l'Université.

Ce dispositif s'intègre aux Programmes Gradués de l'Université PSL et au Collège « Sciences, Humanités et Société » de premier cycle. A ce titre, les Professeures ou Professeurs attachés participeront aux responsabilités du Programme Gradué « Sciences Cognitives » ainsi qu'aux activités d'enseignement, y compris dans d'autres établissements que les leurs, notamment dans le cadre de masters co-portés par plusieurs établissements ainsi que dans le Collège Sciences, Humanités et Société (CPES de l'Université PSL et licence « Sciences pour un monde durable »).

- Profil recherché :

Le poste de Professeure ou Professeur attaché en « Intelligence Artificielle Cognitive » vise à renforcer l'interface entre sciences cognitives et intelligence artificielle au sein des formations de l'Université PSL. Il s'inscrit dans une dynamique interdisciplinaire associant modélisation cognitive, apprentissage automatique, neurosciences computationnelles et analyse des systèmes d'IA, avec un accent particulier sur la compréhension des mécanismes de décision et d'apprentissage humains et artificiels.

La personne recrutée contribuera au développement d'enseignements et d'initiatives pédagogiques permettant d'articuler approches computationnelles, sciences cognitives et enjeux contemporains liés aux systèmes d'intelligence artificielle, notamment en matière d'interprétabilité, d'interaction humain-machine et d'usages responsables des technologies d'IA.

Ces enseignements auront vocation à s'inscrire dans l'offre de formation du Master de Sciences Cognitives, tout en pouvant bénéficier plus largement aux formations de PSL, notamment dans le cadre de mutualisations d'enseignements avec le master « IA et société ».

Le poste comporte à la fois une mission d'enseignement, et de participation au pilotage de formation.

Le poste s'adresse à une chercheuse ou à un chercheur confirmé affilié à une UMR du périmètre PSL, dont les travaux s'inscrivent à l'interface entre sciences cognitives et intelligence artificielle.

La candidate ou le candidat devra posséder une expertise reconnue dans au moins un des domaines suivants :

- modélisation computationnelle de la cognition et de la décision ;
- apprentissage et intelligence artificielle en lien avec la cognition ;
- neurosciences computationnelles ;
- interaction humain-machine ;
- analyse cognitive des systèmes d'IA.

Une expérience d'enseignement interdisciplinaire et une capacité à dialoguer avec des publics issus de formations diverses (informatique, mathématiques, psychologie, neurosciences, sciences sociales) seront particulièrement appréciées.

Une implication dans l'innovation pédagogique et une capacité à contribuer à la structuration des formations sont également attendues.

La candidate ou le candidat devra :

- être capable de proposer des enseignements articulant méthodes quantitatives, modélisation et enjeux cognitifs ou comportementaux ;
- contribuer à l'évolution des enseignements existants en intégrant les développements récents de l'intelligence artificielle ;
- participer à la formation des étudiantes et des étudiants à une utilisation critique, informée et responsable des outils d'IA dans les contextes académiques et professionnels ;
- contribuer au rayonnement scientifique et pédagogique des formations.

- Enseignements envisagés

Formations ciblées pour l'enseignement (master, modules créés dans le cadre du Programme gradué, 1er cycle, etc.) et modules prévus si déjà identifiés.

La personne recrutée pourra assurer ou développer des enseignements portant notamment sur :

- l'apprentissage et la prise de décision humains et artificiels ;
- la modélisation computationnelle des comportements ;
- l'analyse cognitive et comportementale des systèmes d'IA ;
- les interactions entre humains et systèmes d'intelligence artificielle ;
- l'interprétabilité, l'évaluation et l'alignement des systèmes d'IA ;
- l'usage raisonné des outils d'IA dans les pratiques académiques et scientifiques.

Ces enseignements pourront prendre la forme de cours magistraux, travaux dirigés, séminaires interdisciplinaires ou modules de formation méthodologique. Ils s'inscriront dans l'offre de formation du Master de Sciences Cognitives, mais pourront aussi bénéficier plus largement aux formations de PSL, notamment dans le cadre de mutualisations d'enseignements avec le master « IA et société ».

Formations concernées

- Master de sciences cognitives ENS-PSL ;
- Master IA et Sociétés PSL (mutualisation).

Contribution au pilotage

La Professeure ou le Professeur attaché participera au pilotage du Master de Sciences Cognitives en tant que co-directrice ou co-directeur de la spécialité « Cognitive modeling, neurotheory & AI ».

À ce titre, il ou elle prendra part au conseil pédagogique du Département d'Études Cognitives et contribuera à l'ensemble des décisions relatives à l'organisation des enseignements et à l'évolution des formations du département.

Cette mission impliquera également le tutorat pédagogique des étudiantes et des étudiants de la spécialité, la responsabilité des admissions et de la sélection des candidates et des candidats issus de la modélisation, l'organisation et la gestion des soutenances de stage de M1, ainsi que la participation aux jurys de soutenance de stage de M2.

- Obligations de la professeure attachée / du professeur attaché :

- Charge de 64h d'enseignement/ an (eq. TD).
- Implication dans le pilotage des formations du Programme gradué.
- Engagement pour 2 années, possiblement renouvelable pour 4 années supplémentaires.

- Conditions d'éligibilité :

- Être employée ou employé par le CNRS (dans ce cas depuis au moins trois ans au 1er septembre 2026) ou par l'Inserm, l'Inria, ou un autre ONR.
- Et être hébergée ou hébergé dans une UMR du site PSL au 1er septembre 2026, soit l'année universitaire où commence sa charge d'enseignement.

- Candidatures :

Chaque candidate ou candidat doit transmettre son dossier de candidature, composé d'un CV académique et d'une lettre de motivation (2 pages max) indiquant son UMR de rattachement à dir_recherche@psl.eu, le **24 avril 2026** au plus tard, en indiquant clairement l'intitulé du poste en question.

- Modalités de sélection :

Un jury composé des représentantes et représentants des établissements-composantes, de l'Université PSL et du Programme Gradué concerné auditionnera les candidates et candidats.

